



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE POUR LA GESTION D'UNE MICRO CRECHE COMMUNALE

1-Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Domessargues 10 chemin des Vignerons 30350 Domessargues. Tel : 04.66.83.31.65

2-Objet du marché et lieu d'exécution

Contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation de la micro crèche à Domessargues d'une capacité de 10 places équivalent temps plein. Enfants de 10 semaines à moins de 4 ans.

3-Modalités d'obtention du dossier

Le dossier de consultation est à retirer au secrétariat de la mairie de Domessargues 10 chemin des Vignerons 30350 Domessargues

4-Caractéristiques principales

Contrat de concession de service public attribué conformément aux articles L 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

La mission déléguée comprend essentiellement :

- La gestion des installations et les activités qui en découlent au mieux des intérêts des usagers en garantissant le caractère laïc et éducatif de l'action menée et en respectant les obligations légales en matière d'hygiène, de sécurité et de médecine préventive.
- L'ouverture à tous les usagers individuels sans aucune discrimination de toute sorte, en favorisant la satisfaction des besoins des enfants et de leurs parents. Le délégataire devra veiller à la sécurité et à la qualité d'accueil des enfants et de leur famille en respectant les principes d'égalité de traitement des usagers et de continuité du service public.
- Le maintien en bon état de conservation du patrimoine immobilier et mobilier mis à sa disposition par la Mairie de Domessargues.
- La mise en œuvre de toutes mesures contribuant à la valorisation de l'équipement collectif et des activités exercées par les enfants. Le délégataire devra veiller à ce que l'organisation des diverses activités contribue à l'épanouissement et au bien-être des enfants
- L'instauration d'une relation directe et privilégiée avec les usagers, en l'occurrence les parents.
- La capacité du délégataire à assurer la cohérence éducative de la petite enfance
- La capacité du délégataire à inclure l'action petite enfance dans le projet éducatif communal

La durée du contrat de concession de service public sera conclue pour 3 ans

Refus de variante

5-Date prévisionnelle de début de prestation : 1^{er} janvier 2018

6- Critères de sélection des candidatures (cf R.C)

- Valeur technique 80%
- Conditions financières 20%.

7-Condition de participation

La candidature devra comporter les éléments suivants :

- Lettre de motivation
- Présentation du candidat et les renseignements concernant la capacité économique et financière dont les trois derniers bilans
- Références professionnelles et la capacité technique en matière de gestion d'activité, identiques à celles de la délégation dans le domaine de la petite enfance, au cours des trois dernières années, en cours de réalisation ou tous autres justificatifs permettant de prouver la capacité du candidat à exécuter le contrat envisagé
- Une attestation sur l'honneur du candidat concernant le respect des obligations sociales et fiscales à ce jour
- Une attestation sur l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet au cours des 5 dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.8221-1 et suivants, 8251-1 et 8231-1 du code du travail
- Pièces complémentaires **cf R.C**

8-Date limite de réception des candidatures et adresse à laquelle elles doivent être transmises

Les dossiers de candidatures devront parvenir à la Mairie de Domessargues 10 chemin des Vignerons au plus tard le lundi 20 novembre 2017.

10-Renseignements

Les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la Mairie : Mme MARY Valérie au 04.66.83.31.65 mairie5.domessargues@orange.fr

11-Date d'envoi à la publication et affichage en mairie : **lundi 23 octobre 2017**